



FC 19/Serge Carrel

Août 2019

Dieu et l'argent¹

Vous arrive-t-il de parler argent avec vos amis, dans votre famille, dans votre couple, sur votre lieu de travail, à l'Eglise ? Tout dépend des endroits, mais c'est en tout cas dans mon quotidien quelque chose de rare qu'autour d'un repas on en vient à traiter de ce thème-là. Dans le cadre du FREE COLLEGE, nous souhaitons aborder ce thème pour nous interroger sur place que l'argent occupe dans notre vie et sur la manière de le gérer pour glorifier Dieu. La Bible ne fait pas de l'argent un tabou. De manière très directe, elle souligne que : « Là où tu mets ton trésor, là aussi sera ton cœur » (Matthieu 6.21). En fait notre rapport à l'argent révèle notre consécration à Dieu et nos allégeances. Il est une sorte de thermomètre de notre vie spirituelle. Réfléchir à une éthique en lien avec l'argent nous pousse à réfléchir à ce que nous faisons de l'argent, mais aussi à ce que l'argent fait de nous.

Au-delà de l'éthique de l'argent qui s'intéresse à l'individu, il y a l'éthique économique qui s'intéresse aux domaines de la production, de l'échange et de la consommation. L'argent y joue un rôle considérable, car de nombreuses activités humaines se mesurent en termes d'argent.

Avant d'entrer dans une réflexion éthique autour de l'argent, il importe de se pencher sur ce qu'est l'argent et de rappeler quelques éléments de définition et la place qu'il occupe dans notre société.

1. Le sens et le rôle de l'argent

Le mot « argent » renvoie d'abord à un métal qui valait comme monnaie d'échange parce qu'en lui-même il est rare. Au-delà de ce sens premier, le mot « argent » renvoie à la monnaie, sous quelque forme que ce soit : pièces, billets ou monnaie scripturale que vous avez sur votre compte bancaire. Le troisième sens du mot « argent » renvoie plus largement à ce que la monnaie représente : les richesses. La formule : « Il a beaucoup d'argent » indique que quelqu'un est fortuné.

Dans l'histoire, l'argent est depuis longtemps nécessaire au fonctionnement de notre économie, puisqu'il permet de mesurer la valeur des choses. Il est un véritable instrument de mesure qui permet l'échange, et de passer d'une économie du troc à une économie monétisée. Presque tout peut se mesurer à l'aune de l'argent. Quelque chose d'immatériel comme le temps ou la connaissance peut s'échanger grâce à de l'argent.

Elément indispensable à la vie de nos sociétés, l'argent se charge rapidement de valeurs en fonction de celui ou de celle qui l'utilise. Suivant la culture, la philosophie, la foi ou les valeurs d'une personne, l'argent peut devenir un instrument de bénédiction ou de malédiction. Il peut devenir un moyen d'affirmer son prestige ou l'occasion de marquer des relations correctes de partenariats entre un chef d'entreprise et un employé.

L'argent peut devenir un symbole de pouvoir. Il peut susciter la convoitise et la comparaison entre les gens. Souvent il peut même déclencher des attitudes passionnelles comme l'amour, la dépendance, l'avarice ou la culpabilité.

Si la monnaie-argent a été créée pour faciliter les échanges et donc les relations entre humains, l'argent comme possession ou richesse est devenu pour certains une valeur en soi. On ne saisit pas la place que l'argent occupe dans notre société si on n'entrevoit que sa

¹ Ce cours s'inspire très directement des ouvrages de la bibliographie, Notamment ceux d'Alain Nisus et de Timothy Keller.

dimension d'échange ou d'intermédiaire. L'existence de « marchés financiers » montrent que l'argent est devenu une entité indépendante avec sa dynamique propre d'échange de titres, d'actions ou de devises. Ces marchés s'affolent parfois et cela souligne que ce ne sont pas que des biens qui sont échangés, mais de l'argent. Certaines transactions n'ont souvent aucune relation avec le monde réel.

2. L'argent dans la Bible

Dans la Bible, il est beaucoup question d'argent et de richesses. Voici un parcours vidéo conduit par Daniel Marguerat, auteur du livre : « Dieu et l'argent ».

<https://www.youtube.com/watch?v=R87wcnQSHck>

3. Vivre d'une justice généreuse

Dans l'épître à Tite, l'apôtre Paul affirme la chose suivante :

Car elle s'est manifestée, la grâce de Dieu, source de salut pour tous les humains. Elle nous apprend à renier l'impiété et les désirs de ce monde, et à vivre dans le temps présent d'une manière pondérée, juste et pieuse, en attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ.

(Tite 2.11-13)

A partir de la manifestation du salut gratuit en Jésus-Christ, l'apôtre Paul montre que la conversion et la réception du salut ne laisse pas le chrétien inactif. La manifestation de la grâce de Dieu dans une vie a des conséquences. Elle suscite l'émergence de vertus qui ont pour nom : la foi, la sobriété, la justice et l'espérance...

Dans son livre « Pour une vie juste et généreuse »², le théologien Timothy Keller développe une éthique des vertus en invitant le chrétien à faire de la « justice généreuse » l'une des notions-clés de son comportement à l'endroit d'autrui. « Lorsque des gens découvrent la beauté de la grâce de Dieu en Christ, ils sont fortement incités à défendre la justice »³, explique-t-il.

Etre juste dans l'Ancien Testament

L'exercice de la « justice généreuse » est au cœur de l'existence du croyant dans l'Ancien Testament. On connaît ce passage du prophète Michée (6.8) qui dit :

On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. (Traduction Colombe)

1. « Mishpât »

Les termes traduits ici par « justice » et par « miséricorde » renvoient en hébreu aux termes « mishpât » et « hesed ». Le premier « mishpât » met l'accent sur l'action et le second « hesed » sur l'attitude ou la motivation derrière l'action. Selon le prophète Michée, pour marcher avec Dieu, il importe de « pratiquer la justice » sous l'inspiration d'un amour compatissant.

² Timothy Keller, *Pour une vie juste et généreuse. Grâce de Dieu et pratique de la justice*, trad. Antoine Doriath, Charols, Farel, 2019, 216 p.

³ *Ibid.* p. 16.

Mishpât intervient plus de 200 fois dans l'Ancien Testament. Ce mot signifie fondamentalement : « le fait de traiter les gens de façon équitable ». Lévitique 24.22 invite les Israélites à avoir « la même mishpât pour l'étranger que pour l'indigène ». Pratiquer la même mishpât, c'est exercer le droit de la même manière à l'endroit du compatriote et de l'étranger. La même sanction doit donc intervenir pour ceux qui ont commis la même infraction. Exercer la mishpât ne signifie pas uniquement infliger la juste sanction au tort commis. Il s'agit aussi de défendre les droits des personnes. Dans le livre du Deutéronome au chapitre 18 et au verset 3, on trouve :

Voici quel sera le droit (mishpât) des prêtres sur le peuple, sur ceux qui offriront un sacrifice, un bovin, un mouton ou une chèvre : on donnera au prêtre l'épaule, les joues et l'estomac. Tu lui donneras les prémices de ton blé, de ton vin et de ton huile, et les prémices de la toison de ton petit bétail ; car c'est lui que le SEIGNEUR, ton Dieu, a choisi entre toutes les tribus, afin qu'il se tienne debout pour officier au nom du SEIGNEUR, lui et ses fils, pour toujours.

Le soutien apporté et dû aux prêtres par le peuple, c'est « la mishpât des prêtres ». Les prêtres ne sont pas la seule catégorie sociale en Israël qui doit être au bénéfice de droits. Dans le prophète Zacharie (7.8-10) :

La parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, en ces mots : Ainsi parle l'Éternel des armées : Jugez vraiment selon le droit (mishpât), ayez l'un pour l'autre de la bienveillance et de la compassion. N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'immigrant et le malheureux, et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos cœurs.

Régulièrement dans l'Ancien Testament, le terme mishpât est associé aux soins et à la défense des veuves, des orphelins, des immigrants et des pauvres, que l'on pourrait appeler le « quartet » des vulnérables. Toute négligence par rapport aux besoins de ces quatre catégories de personnes est perçue non seulement comme un manque de compassion ou de charité, mais aussi comme une violation de la justice, de la mishpât. Dieu est du côté de ceux qui ont peu de ressources et ne disposent pas de pouvoir social. Le croyant se doit donc de les aimer et de pratiquer ainsi la justice au point que, dans les Proverbes, on pourra lire : « Qui opprime le faible outrage son Créateur, mais qui a pitié du pauvre l'honore » (Proverbes 14.31). Redoutable propos qui souligne que la « justice généreuse » se pratique via le pauvre, comme si on le faisait directement à Dieu. En écho, on entend bien le propos de Jésus dans l'évangile de Matthieu (25.43-45) :

Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Alors ils répondront eux aussi : Seigneur, quand t'avons-nous vu ayant faim ou soif, étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et ne t'avons-nous pas rendu service ? Alors il leur répondra : En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous n'avez pas fait cela à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.

2. « Tsedaqah »

Dans l'Ancien Testament, il y a un second terme pour parler de justice : « tsedaqah ». Ce terme évoque une vie de relations justes ou droites. Un Israélite « droit » sera donc quelqu'un qui est en règle avec Dieu et qui dans le même temps est désireux de rectifier toutes ses autres relations dans la vie. Au sens biblique, la droiture est inévitablement de nature sociale et s'applique à la vie de tous les jours, dans le cercle familial ou sociétal. Les deux termes « mishpât » et « tsedaqah » sont souvent associés dans l'Ancien Testament. S'il fallait les distinguer, on pourrait dire que mishpât renvoie à la « justice correctrice » et tsedaqah à la

« justice primaire », ce comportement juste qui, s'il était généralisé, n'aurait pas besoin de la « justice correctrice ».

Une réplique de Job dresse un portrait de celui qui pratique la justice (tsedeqah) :

En effet je délivrais le malheureux qui implorait de l'aide, et l'orphelin que personne ne secourait. La bénédiction de celui qui allait périr venait sur moi ; je remplissais de joie le cœur de la veuve. Je me revêtais de la justice (tsedeqah) ; elle me revêtait. J'avais mon droit (mishpât) pour manteau et pour turban. J'étais des yeux pour l'aveugle et des pieds pour le boiteux. J'étais un père pour les pauvres, j'examinais la cause de l'inconnu ; je brisais la mâchoire de l'injuste et j'arrachais la proie de ses dents.

(Job 29.12-17 voir aussi Job 31.13-28)

Différents éléments caractérisent ici une vie droite, marquée par la pratique de la justice. Job dessine le contour de cette existence en disant qu'il a été l'œil de l'aveugle et les pieds du boiteux, qu'il a été un père pour ceux qui sont pauvres. Se dire « père » dans ce contexte souligne le type de relations que Job a entretenu avec les pauvres : il a agi comme un parent à l'endroit de ses enfants. Au chapitre 31, Job précise encore le contour de cette vie juste. Il ne s'agit pas simplement de pratiquer la charité ou l'aumône. Il s'agit de prendre du temps et de s'impliquer dans la vie des indigents, des orphelins et des infirmes. Job ne se satisfait pas de demi-mesures à l'endroit des pauvres autour de lui ; il pratique une forme de justice sociale qui inclut la générosité. Ce qui est assez extraordinaire, c'est que Job affirme que ce serait un péché contre Dieu de penser que ses biens lui appartiennent. Ne pas partager ses biens avec le nécessaire est injuste et constitue un péché contre Dieu et donc une violation de la justice de Dieu (Job 31.28).

Tant Job que le prophète Ezéchiel (18.5,7-8a) font de la générosité radicale l'une des marques de la vie juste. Le juste mène une vie d'honnêteté, d'équité et de générosité dans tous les aspects de sa vie. Dans l'Ancien Testament, la pratique de la justice inclut non seulement la réparation des torts, mais également la générosité et la préoccupation sociale, surtout envers les pauvres et les faibles. Ce type de vie constitue une sorte de miroir du caractère de Dieu.

Etre juste selon Jésus

En lisant les évangiles, on se rend compte que Jésus poursuit dans les perspectives ouvertes par l'Ancien Testament à propos de la justice. Il témoigne de beaucoup d'intérêt et d'amour aux individus fragiles de la société dans laquelle il vit. Ce souci du pauvre et du précarisé ne passe pas au second plan dans le ministère de Jésus. C'est une des caractéristiques de son action qui doit être rapportée à Jean Baptiste. Lorsque quelques-uns des disciples de ce dernier viennent vers Jésus pour lui demander s'il est vraiment le Messie, Jésus répond : *Retournez auprès de Jean et racontez-lui ce que vous entendez et ce que vous voyez : 5 les aveugles voient, les paralysés marchent normalement, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres.*

(Matthieu 11.4-5)

Le ministère de Jésus se fait l'écho du même soin du pauvre dont témoignait le cœur de Dieu dans l'Ancien Testament. Dans son incarnation, Jésus a fréquenté les pauvres. Il a vécu avec eux. Il a mangé avec eux et il s'est lié avec les gens que sa société rejetait. Il s'est opposé au sexisme de son temps en conversant avec des femmes auxquelles un homme bien né n'aurait jamais dû s'adresser. Jésus a aussi refusé de céder au racisme social qu'entretenait la société juive, notamment à l'endroit des Samaritains. Il fait même d'un Samaritain l'un des héros d'une de ses paraboles les plus fameuses (Luc 10.26ss). Les lépreux figurent également en bonne place dans son ministère. Non seulement ils sont malades et souffrants, mais ils sont mis en marge de la société, exclus. Jésus répond non seulement à leurs besoins physiques de

guérison, mais il leur tend encore la main. Il les touche et leur donne ainsi la possibilité d'un contact humain qu'ils n'avaient pas eu depuis des années avec une personne en santé. Jésus s'est soucié des pauvres et il a invité ses disciples à faire de même (Marc 12.42-43). Les premiers témoins de sa naissance furent des bergers, un groupe qui à l'époque était méprisé et considéré comme peu fiable.

Les premiers témoins de sa résurrection ont été des femmes, un autre groupe social marginalisé et dont le témoignage n'avait pas de valeur devant un tribunal.

Nous sommes tellement habitués à lire certaines paroles de Jésus que nous en oublions leur côté provocateur. Dans l'évangile de Luc au chapitre 14, Jésus ordonne à ses disciples d'ouvrir leurs maisons et leurs bourses aux pauvres, aux aveugles et aux estropiés :

Quand tu donnes un déjeuner ou un dîner, n'invite pas tes amis, tes frères, ta parenté ou de riches voisins, car ils pourraient t'inviter à leur tour et te payer ainsi de ta peine. 13 Non, si tu donnes une réception, invite des pauvres, des estropiés, des paralysés, des aveugles.

(Luc 14.12-13)

A l'époque de Jésus, la société juive était marquée par le clientélisme. Les juifs qui disposaient de grosses ressources financières tissaient des réseaux d'influence en ouvrant leur maison et en aidant financièrement des personnes qui, en retour, leur procuraient soit des débouchés commerciaux, soit des faveurs sociales ou politiques. Dans un tel contexte, les banquets jouaient un rôle privilégié. Les invitations à un repas étaient le moyen de cultiver et de récompenser les relations d'affaires. Ils offraient aussi la possibilité d'en créer de nouvelles. Du point de vue pratique, cela impliquait que les personnes invitées étaient des gens de même rang social ou alors des personnes plus riches, dans l'espoir qu'ils fassent bénéficier l'hôte d'avantages supplémentaires. Jésus recommande de choisir des gens pauvres et sans influence, incapables d'accorder des faveurs ou des avantages financiers en retour. Une telle recommandation constitue un « véritable suicide économique et social ». Du point de vue concret, Jésus nous invite à consacrer beaucoup plus de notre argent et de nos biens aux pauvres qu'à nos loisirs ou à nos vacances, qu'à nos sorties ou à l'entretien de nos relations sociales où nous sommes intéressés. Ce faisant (voir aussi Luc 6.32-36 ou Matthieu 6.1-4), Jésus dénonce le clientélisme. Le secours que les disciples de Jésus doivent apporter au pauvre est donc motivé par le sens de la justice et le désir de soulager la misère. L'éthique d'amour de Jésus attaque le système du monde à sa racine.

Que l'on reprenne d'autres passages dans l'évangile de Luc où Jésus invite ses disciples à vendre ce qu'ils possèdent pour le donner aux pauvres (Luc 12.33 ou Luc 18.22), on retrouve chaque fois Jésus en train d'inviter ses disciples à ne pas considérer leur argent comme leur bien propre et à défendre résolument et généreusement les pauvres.

Jésus s'inscrit dans la même dynamique que l'Ancien Testament lorsqu'il prend le parti des gens vulnérables. En plus, il fait de la pratique de la justice un révélateur du cœur humain. Dans une dynamique protestante classique, on pourrait penser que la grâce n'a rien à voir avec la justice. Faire grâce, c'est accorder des biens qui ne sont pas mérités ; rendre justice, c'est donner à l'individu exactement ce qu'il mérite. Chez des prophètes comme Esaïe, Jérémie, Zacharie ou Michée, on entend une accusation forte contre le peuple d'Israël : il observe les lois religieuses et se vante de ses connaissances de la loi de Dieu, mais il exploite les faibles et les personnes fragiles. Le réquisitoire du prophète Esaïe au chapitre 1 comme au chapitre 58 sonne de manière extrêmement violente contre les croyants qui se contentent de la seule observance religieuse :

15 Lorsque vous étendez les mains pour me prier, je me cache les yeux, vous avez beau multiplier le nombre des prières, je ne vous entends pas car vos mains sont pleines de sang.

16 « Lavez-vous donc, purifiez-vous, écartez de ma vue vos méchantes actions et cessez de

faire le mal. 17 Efforcez-vous de pratiquer le bien, d'agir avec droiture, assistez l'opprimé, et défendez le droit de l'orphelin, plaidez la cause de la veuve !

(Esaïe 1.15-17)

Le jeûne qui me plaît est celui qui consiste à détacher les liens de la méchanceté, à délier les courroies de toute servitude, à mettre en liberté tous ceux que l'on opprime et à briser toute espèce de joug. 7 C'est partager ton pain avec ceux qui ont faim, et offrir l'hospitalité aux pauvres sans abri, c'est donner des habits à celui qu'on voit nu, ne pas te détourner de ton prochain.

(Esaïe 58.6-7)

La justice n'est pas, pour ces prophètes, une activité supplémentaire à ajouter à la liste des activités religieuses que les croyants accomplissent. Un manque de justice témoigne du fait que le cœur du croyant n'est pas aligné sur les désirs de Dieu, qu'il vit en étant imbu de lui-même et sans avoir conscience de l'extraordinaire grâce que Dieu lui fait. Dans Marc 12, Jésus s'inscrit dans ce propos des prophètes, qui démasque ce travers de la propre justice qui s'empare de la pratique religieuse pour faire de soi quelqu'un de juste :

Gardez-vous des spécialistes de la Loi : ils aiment à parader en costume de cérémonie, être salués sur les places publiques, 39 avoir les sièges d'honneur dans les synagogues et les meilleures places dans les banquets. 40 Mais ils dépouillent les veuves de leurs biens, tout en faisant de longues prières pour l'apparence. Leur condamnation n'en sera que plus sévère.

(Marc 12.38-40)

Pour Jésus, l'observance minutieuse des spécialistes de la loi dissimule une vie marquée par l'indifférence à l'endroit des plus démunis. C'est là, pour lui, la preuve qu'ils ne connaissent ni Dieu, ni sa grâce. Pour Jésus, la manière dont quelqu'un dispose de ses biens indique ce qui habite son cœur. La purification du cœur par la grâce et par l'amour des plus démunis vont ensemble. Ils sont associés dans la théologie de Jésus.

La parabole des brebis et des boucs dans Matthieu 25.31 à 46 se rapproche extraordinairement d'Esaïe 1 et d'Esaïe 58. Jésus y compare le jour du jugement à l'activité des bergers qui doivent reconnaître les brebis et les séparer des boucs. Ce jour-là, beaucoup diront avoir cru en Jésus, mais ils seront pourtant exclus. Les vrais disciples de Jésus sont ceux qui, dans leur cœur, ont une place pour « l'un de ces plus petits » : les affamés, les étrangers, les nus, les malades, les prisonniers. Jésus enseigne que ses disciples créent une nouvelle communauté qui n'exclut ni les pauvres, ni les membres d'une autre race, ni les personnes qui n'ont pas de pouvoir. Cette communauté répond aux besoins de ces « plus petits » de manière sacrificielle et pratique. Les chrétiens devraient donc ouvrir leurs maisons et leurs portemonnaies, inviter les plus démunis et les étrangers les plus dépaysés chez eux et au sein de la communauté ecclésiale. Ils devraient leur procurer l'aide financière nécessaire, les soins médicaux, un abri, l'assistance juridique pour les défendre, l'amour authentique, le soutien et l'amitié.

Le discours a ceci d'intéressant, c'est qu'il ne dit pas que toutes ces activités en faveur des pauvres constituent un moyen de gagner son salut. Non ! Elles sont le signe d'un cœur transformé, l'indication que ceux qui pratiquent cela sont déjà sauvés, qu'ils possèdent la foi salvatrice authentique. Les dispositions du cœur du chrétien véritable à l'endroit des pauvres reflètent celles envers Jésus. C'est comme si Jésus leur disait : « Si vous faites une place aux pauvres dans votre vie et dans votre cœur, je sais que vous m'accueillez. » Aucun être humain qui aime Jésus ne peut rester indifférent en présence de la personne qui est faible et dans le besoin. Parce qu'il se sait au bénéfice de la grâce extraordinaire de Dieu en Jésus-Christ.

Voilà qui change la vie et l'orientation de son cœur à l'endroit du prochain. Quiconque a vraiment été touché par la grâce de Dieu ne peut que s'empresse de venir en aide au pauvre. Ce souci de Jésus pour les pauvres se manifeste dans la première communauté chrétienne. La mise en commun des biens du début des Actes en témoigne. On découvre dans ces récits un souci marqué pour la justice généreuse et la miséricorde. L'apôtre Paul lui-même souligne l'importance de ce service auprès des plus démunis en lançant, alors qu'il est en train de quitter les Ephésiens :

Je vous ai montré partout et toujours qu'il faut travailler ainsi pour aider les pauvres. Souvenons-nous de ce que le Seigneur Jésus lui-même a dit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. »

(Actes 20.35)

Ce propos d'adieu se termine par un propos de poids. Celui de prendre soin des pauvres, comme si Paul souhaitait rappeler aux chrétiens qu'il ne s'agit pas seulement de parler, mais aussi de secourir les pauvres. L'Eglise n'est pas comme Israël une sorte de monarchie appuyée sur la foi juive, mais les auteurs du Nouveau Testament affirment que le souci de justice et de compassion qui se trouve dans la législation mosaïque doit trouver un champ d'application dans l'Eglise. L'idéal de la communauté où personne ne doit être dans le besoin selon Deutéronome 15.4 est aussi pertinent pour l'Eglise. On a là l'apogée de la législation sur la justice sociale que contient l'Ancien Testament. Actes 4.34-35 le souligne bien :

34 Aucun d'eux n'était dans le besoin, car ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le produit de la vente 35 et le remettaient aux apôtres : ceux-ci le répartissaient alors entre tous et chacun recevait ce dont il avait besoin.

Dans le Deutéronome, les Israélites sont exhortés à ouvrir leurs mains et à venir en aide à ceux qui se trouvent dans le besoin. Le Nouveau Testament invite les chrétiens à faire de même :

Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton cœur et tu ne lui refuseras pas ton aide. 8 Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins.

(Deutéronome 15.7-8).

Voici comment nous savons ce que c'est que d'aimer : Jésus-Christ a donné sa vie pour nous. Nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères. 17 Si un homme riche voit son frère dans le besoin et lui ferme son cœur, l'amour de Dieu ne peut être présent en lui ?

(1 Jean 3.16-17)

Il est manifeste au travers de ces récits que les chrétiens ont à prendre soin des besoins matériels de leurs frères et sœurs au sein de la communauté chrétienne. Qu'en est-il de ceux qui n'en font pas partie ? Alors c'est vrai que la responsabilité du chrétien s'exerce d'abord au sein de la communauté en faveur des proches, famille et amis, puis en faveur des autres membres de la communauté des chrétiens. Mais la Bible laisse clairement entendre que l'amour pratique des chrétiens et leur justice généreuse ne se limitent pas uniquement à ceux qui partagent les mêmes convictions qu'eux. L'exhortation de l'épître aux Galates (6.10), souligne cette perspective :

10 Ainsi donc, tant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tout le monde, et en premier lieu à ceux qui appartiennent à la famille des croyants.

Faire du bien à tout le monde n'est pas quelque chose de facultatif. Il s'agit d'un commandement qui est illustré de manière extraordinaire dans l'une des plus célèbres paraboles de Jésus : celle du bon Samaritain.

Pourquoi pratiquer la justice ?

Notre société est marquée par une sorte de catéchisme sociopolitique où la justice a sa place et devrait entrer en pratique facilement. Seulement, au vu des intérêts des uns et des autres qui entrent en conflit, on se rend compte qu'il est difficile pour beaucoup de passer des intentions belles et louables aux actes concrets. Parce que, sur le fond, les motivations fondamentales manquent. La Bible non seulement invite à pratiquer la justice, mais elle y ajoute de l'énergie, un carburant qui prend la forme de motivations fondamentales. Il y a tout d'abord l'émerveillement enthousiaste devant la bonté de la création de Dieu, puis l'expérience de la grâce en Jésus-Christ. Cette motivation s'enracine à la fois dans la création et dans la rédemption.

Dans le récit de création de Genèse 1 et 2, il est dit que Dieu créa les êtres humains pour qu'ils soient son image sur la terre. Que signifie le fait d'être image de Dieu ? Cela indique premièrement que les humains ne sont pas des accidents venus sur terre par hasard, mais ce sont des créations de Dieu, miroir du Très-Haut dans notre monde. L'être humain renferme une valeur unique qui s'accompagne du droit ne pas être maltraité ni blessé. Quels que soient leur passé ou leur caractère, tous les êtres humains possèdent une dignité et une valeur irréductibles, parce que Dieu les aime, parce qu'il est plein de compassion pour toutes ses créatures (Psaumes 145.9). Il aime même celui qui se détourne de lui (Ezéchiel 33.11 et Jean 3.16). Le fait que l'être humain est image de Dieu constitue la première motivation de mener une vie juste et généreuse en répondant aux besoins et en défendant les droits de ceux qui nous entourent. Il y a là une source d'humilité devant la noblesse de chaque être humain fait à l'image de Dieu et aimé par lui.

Il y a une deuxième motivation en lien avec la doctrine de la création qui pousse à pratiquer une justice généreuse, c'est le fait que si Dieu est le créateur de toutes choses, en fait tout ce que nous possédons dans la vie appartient à Dieu. Dans Genèse 1, Dieu confie à l'être humain la gestion de la création. Ce dernier en devient une sorte de gérant ou de jardinier, qui travaille pour un propriétaire qui est Dieu. Le Seigneur a donc donné à l'humanité l'autorité sur les richesses du monde, mais pas leur possession. Nous devons prendre soin de la création de manière à plaire au propriétaire et en étant équitable avec nos compagnons de service. Les justes dans l'Ancien Testament sont donc prêts à se désavantager eux-mêmes au profit de la société, alors que les méchants sont prêts à désavantager la société au profit d'eux-mêmes. Les justes considèrent que leur argent appartient d'une certaine façon à l'ensemble de la communauté humaine, alors que les injustes ou les méchants estiment que leur argent leur appartient en propre et à personne d'autre. Manquer de générosité, c'est refuser d'admettre que nos biens ne sont pas vraiment à nous, mais à Dieu.

La motivation la plus souvent avancée pour la pratique de la « justice généreuse » relève de la dynamique de la rédemption. Contrairement à ce que certains pourraient penser, cette motivation ne s'inscrit pas uniquement dans le Nouveau Testament. On la trouve aussi dans le Deutéronome :

16 Opérez donc aussi une circoncision dans votre cœur et ne vous rebellez plus contre l'Eternel ; 17 car l'Eternel votre Dieu est le Dieu suprême et le Seigneur des seigneurs, le grand Dieu, puissant et redoutable, qui ne fait pas de favoritisme et ne se laisse pas corrompre par des présents. 18 Il rend justice à l'orphelin et à la veuve et témoigne son amour à l'étranger en lui assurant le pain et le vêtement. 19 Vous aussi, vous aimerez l'étranger parmi vous, car vous avez été étrangers en Egypte.

(Deutéronome 10.16-19)

Les Israélites ont connu un sort peu enviable en Egypte. Réduits en esclavage et victimes de préjugés raciaux, ils sont invités par Moïse à considérer leur sort passé et à se demander comment ils pourraient se montrer durs envers les pauvres et les étrangers qui vivent parmi eux. Par la bouche de Moïse, Dieu leur rappelle que c'est lui qui les a libérés, qu'ils sont donc au bénéfice de son intervention de libération et de rédemption. La grâce de Dieu s'est manifestée dans la vie du peuple ; celui-ci est donc dorénavant invité à la pratiquer également à l'endroit des pauvres et des étrangers. La mention dans ce texte d'une « circoncision du cœur » traduit l'importance d'un engagement intérieur passionné envers Dieu. La générosité à l'endroit de l'orphelin, de la veuve et du migrant, n'est pas simplement formelle ; elle s'enracine dans l'intériorité, profondément dans le cœur.

Si une personne a saisi la signification de la grâce de Dieu dans son cœur, elle va pratiquer la justice. Si elle ne vit pas de cette justice première, elle aura beau dire qu'elle est reconnaissante à Dieu de sa grâce, son cœur sera loin de lui. Si elle ne prend pas soin de celui qui est pauvre, cette personne révèle au mieux qu'elle n'a pas bien compris l'ampleur de la grâce qu'elle a reçue. Au pire, elle témoigne du fait qu'elle n'a pas du tout fait l'expérience de cette grâce, de cette miséricorde salvatrice de Dieu. La grâce rend juste !

Dans le Nouveau Testament, l'un des thèmes principaux des épîtres de Paul est la justification par la foi seule. Dans de nombreuses religions et systèmes psychologiques, on découvre que si l'être humain vit comme il se doit, Dieu va l'accepter et le bénir. L'apôtre Paul enseigne autre chose : si l'être humain reçoit la grâce de Dieu comme un don gratuit en Jésus-Christ, alors, en conséquence, il pourra vivre et vivra réellement comme il le doit. Lorsque nous vivons une repentance authentique et que nous croyons en Jésus, tout le châtiment que nous méritons disparaît puisque Jésus l'a subi à notre place et tout l'honneur acquis par sa vie juste et sa mort nous est donné. Nous sommes désormais aimés et traités par Dieu comme si nous avions accompli toutes les grandes œuvres que Jésus a réalisées. La preuve qu'un chrétien a la foi est une vie transformée, produite par la foi authentique. Nous sommes donc sauvés par la foi seule, mais pas par une foi qui reste seule. La vraie foi produit toujours une vie transformée. Dans la mesure où l'Evangile façonne l'image que nous avons de nous-mêmes, nous nous identifions aux gens dans le besoin. En voyons leurs vêtements en mauvais état, nous nous dirons : « Ma justice est comme un chiffon sale, mais en Christ je peux revêtir la robe de justice. » Lorsque nous rencontrons des personnes en difficultés économiques, nous ne pourrions pas leur dire : « Réagissez... Allez ! prenez-vous en main ! », parce que nous n'avons pas été capables de le faire sur le plan de la foi. Jésus est intervenu en notre faveur. En voyant quelqu'un dans les soucis pécuniaires, il ne sera pas non plus possible de dire : « Je ne vais pas vous aider, parce que vous vous êtes mis vous-même dans cette situation ! » Le Seigneur est venu sur terre et nous a secourus alors que tous nos problèmes résultaient de notre propre faute. Lorsque les chrétiens regardent un pauvre, ils se voient comme dans un miroir. Leurs cœurs penchent vers le pauvre sans la moindre trace de supériorité ou d'indifférence.

Lorsque l'appel pour une justice généreuse en faveur du pauvre est associé non à de la culpabilité, mais à la prise de conscience de la grâce de Dieu, l'Evangile met alors en route un élan au fond de l'âme du croyant et le réveille. A l'affirmation du fait que votre argent est à vous, vous entendez : « De riche qu'il était, Jésus s'est fait pauvre pour toi... Il n'a pas dit mon sang est à moi ! » Face à l'affirmation que certains « méritent » bien la situation dans laquelle ils se trouvent, vous entendez : « Il a laissé les 99 brebis pour chercher celle qui était perdue. Il a donné sa vie pour ceux qui ne le méritaient pas... » Face à l'ampleur de la grâce de Dieu pour chacun de nous, l'Evangile fait naître en nous une justice généreuse qui nous pousse à donner beaucoup, souvent et gratuitement !